28 mai 1980 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion de la présentation des lettres de créance de M. Cedric Grant, ambassadeur de la République coopérative de Guyana en France, le mercredi 28 mai 1980

`Politique étrangère ` relations franco - guyanaises`

- Monsieur l'ambassadeur,
- C'est bien volontiers que je reçois les Lettres par lesquelles le Président CHUNG vous accrédite auprès de moi-même et de mon Gouvernement en_qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Guyana. La France entretient avec votre pays des relations fondées sur un même attachement aux valeurs de la paix, de la démocratie et du progrès économique et social. Nos deux pays sont en_outre animés par une volonté commune de contribuer à l'instauration d'un ordre international plus juste qui permette à chaque Etat d'accéder à un niveau de développement satisfaisant.
- Pour atteindre cet objectif, la coopération internationale et plus particulièrement régionale est indispensable. A cet égard, la France approuve les efforts menés par votre pays pour renforcer les relations entre les Etats membres du Marché Commun Caraibe. Elle se félicite également de constater que la nouvelle convention de Lomé donnera une impulsion à la coopération déjà engagée entre votre pays et la Communauté_économique_européenne `CEE`. La France qui, par ses départements d'Outre-Mer, est voisine de votre pays, porte une attention particulière à l'action menée par votre gouvernement pour développer l'économie de la Guyana. Nos entreprises, qui sont prêtes à participer à vos projets ont déjà noué des contacts fructueux avec vos autorités, notamment dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation du minerai d'uranium, de la construction de centrales thermiques et de l'installation d'une chaîne de télévision.
- Pour contribuer à la croissance de la Guyana, la France est également disposée à accroître sa coopération technique avec votre pays et à poursuivre son assistance à travers les institutions communautaires.
- Je puis vous assurer, monssieur l'ambassadeur, que vous trouverez tant auprès du Gouvernement de la République française qu'auprès de moi-même, tout l'appui que vous souhaitez dans l'exercice de votre mission.
- Je vous prie de transmettre au Président de la République de Guyana, M. CHUNG, les assurancesde ma haute considération et les voeux très sincères que je forme pour le bonheur et la prospérité du peuple guyanais.\